



Retard au-dela du delai legal d'une vente

Par **Peanut17**, le **21/08/2009** à **13:41**

Bonjour,rnrnJ'ai signe le compromis relatif a la vente de mon appartement en mai 2009 et le vente de s'est toujours pas faite. J'ai signe un mandat exclusif d'une duree de trois mois concommitemment a la signature du compromis. Ni mon notaire ni l'agent immobilier arrive a avoir des renseignements precis expliquant ce delai ce qui me met dans une situation financiere tres difficile. Mon notaire a reussi a savoir qu'il s'agit d'un probleme relatif a la vente de mes acquereurs (a priori un probleme de financement de leurs acquereurs). Quels son les recours possibles ? Puis-je retirer mon bien de la vente si je trouve un acquereur "cash" par une autre agence ou en vente directe ?rnrnMerci,